

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI  
UNITE-EGALITE-PACIF

PREMIER MINISTERE

MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE  
CHARGE DE LA PROMOTION DE LA FEMME  
DU BIEN ETRE FAMILIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

RAPPORT NATIONAL  
D'EVALUATION  
DE LA MISE EN OEUVRE  
DES PLATES FORMES D'ACTION  
DE BEIJING

COMMISSION OCEANIQUE

PROPERTY OF  
DAWD/CSO

DOCUMENT TECHNIQUE

JUILLET 1999





# SOMMAIRE

I. Aperçu Général Page 7

II. Introduction Page 8

III. Evaluation Page 9

3.1. Lutte contre la pauvreté Page 9

3.1.1. Pilon Diagnostic Page 9

3.2. Stratégie de lutte contre la pauvreté Page 10

3.2.1. Education et formation des femmes Page 14

3.2.2. Stratégie maître de éducation Page 14

Développement des mécanismes

Page 37

Femine

3.4.4. Perspectives de promotion

Page 40

3.5. Femme et éco

3.5.1. Bilan - Diagnostic

Page 41

3.5.2. Stratégies

3.5.3. Perspectives: Femmes et développe

Page 49

IV. Conclusion générale

DATE :

OBSERVATIONS

statistiques  
les plus

Eu regard à l'absence d'homogénéité dans les données nationales, nous nous sommes efforcés de trouver les données les plus récentes disponibles.

tableaux  
rés des  
compte  
es : les

Ainsi, la majeure partie des statistiques de base présentées dans ce rapport repose sur l'Enquête djiboutienne Ménages (EDAM - IS) de 1996. Cependant, l'EDAM ne tient pas compte de trois groupes de population très pauvres et vulnérables : les habitants de structures nomades, les personnes sans domicile fixe et les habitants de structures temporaires. Si l'enquête avait été menée dans ces catégories, la proportion de personnes pauvres et extrême-pauvres aurait été nettement augmentée.

fixé et les habitants de structures nomades, les personnes sans domicile fixe et les habitants de structures temporaires. Si l'enquête avait été menée dans ces catégories, la proportion de personnes pauvres et extrême-pauvres aurait été nettement augmentée.

temporaires. Si l'enquête avait été menée dans ces catégories, la proportion de personnes pauvres et extrême-pauvres aurait été nettement augmentée.

dans ce document émanent de l'Enquête Démographique Inter-censitaire (ED) de 1991, du Ministère de la Santé Publique et de la Population de Djibouti.

Les autres données statistiques proviennent de l'Enquête Démographique Inter-censitaire (ED) de 1991, du Ministère de la Santé Publique et de la Population de Djibouti, de la Banque Nationale

Equivalents monétaires

Franc Djibouti = Fdj

1 USD = 177,721 Fdj

Sigles

ADEPF	ASSOCIATION DJIBOUTIENNE D'EQUILIBRE ET LA PROMOTION DE LA FAMILLE
BTS	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
CAP	COMPORTEMENTS ATTITUDES ET PRATIQUES
CFPEN	CENTRE DE FORMATION DU PERSONNEL DE L'EDUCATION NATIONALE
DPFF	DIRECTION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE FAMILLE

INDICATEURS SOCIAUX

FASR	FACILITE D'AJUSTEMENT STRUCTUREL RENFORCE
FNUAP	FONDS DE NATIONS UNIES POUR LA POPULATION
IEC	INFORMATION EDUCATION COMMUNICATION
MEN	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
MST	MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

PNUD PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

RDD REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

UNFPA UNION NATIONALE DES FEMMES DJIBOUTIENNES

UNICEF FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

USD MONNAIES DES ETATS UNIS





pour la rédaction du Rapport National d'évaluation de la mise en œuvre des plates formes d'action.

Pour l'élaboration de ce rapport, le Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de la Femme, du Bien Etre Familial et des Affaires Sociales, a consulté et a impliqué tous les départements nationaux concernés (Ministères, Directions, ONGs) et les partenaires au développement domiciliés à Djibouti (Organismes Internationaux

## II. Introduction

se trouve à mi-distance de l'Equateur et du tropique du Cancer, et sa frontière avec l'Ethiopie, la Somalie et l'Erythrée. Elle est d'un climat de type semi-désertique, très aride. Le pays est marqué par une

La République de Djibouti se trouve à mi-distance de l'Equateur et du tropique du Cancer, et sa frontière avec l'Ethiopie, la Somalie et l'Erythrée. Elle est d'un climat de type semi-désertique, très aride. Le pays est marqué par une

caractérisée par une rareté singulière de ressources naturelles exceptionnelles.

bas (53%)  
pour les

1993, Djibouti  
intermédiaire.  
à compte la  
et militaires

dentaire, fait  
sortir que les moins de 15 ans demeurent majoritaire (35%) alors que  
+ 60 ans ne représentent que 4% de l'ensemble de la population.

fait de l'influence des traditions, les femmes accusent encore une  
conditité prononcée : 6 enfants par femme en moyenne. Cette tendance  
vée a pour causes principales la valeur économique et sociale de  
enfant, une mortalité infantile égale à 114/1000 et surtout une faible  
isation des moyens contraceptifs (26%).

Djibouti figure parmi les pays à taux d'alphabetisation  
et a une très faible espérance de vie à la naissance  
hommes; contre 49 ans pour les femmes).

Avec un revenu moyen par habitant de 780 dollars  
se classe dans la tranche inférieure des pays à  
Mais cette valeur ne reflète pas la réalité car on  
consommation des étrangers expatriés (copés  
français) présents dans le pays...

Par ailleurs, la structure par âge de la population fé  
sortir que les moins de 15 ans demeurent majoritaire (35%) alors que  
+ 60 ans ne représentent que 4% de l'ensemble de la population.

## Evaluation

### 3.1 Lutte contre la pauvreté

#### 3.1.1. Bilan - Diagnostic

ant à mener différentes  
sociales de l'austérité du ju  
la pauvreté à Djibouti apparait  
énomère à la fois rural et urbain  
e la crise économique

Durant les dernières années, le Gou  
études et enquêtes sur les tuj  
ont permis de mieux cerner le  
entre autres que la pauvreté  
qui s'est aggravé avec la pers

Djibouti est pauvre (45 %), à très  
l'étude de la pauvreté menée par la Banque  
1998. Les femmes représentent (52,6% de la  
34% de la population active occupée et

Plus de la moitié de la popula  
pauvre (10 %  
Mondiale en  
population sec

intervient à plus de 80% dans le secteur informel, alors qu'elles sont  
plus nombreuses à vivre dans la pauvreté et plus particulièrement en  
milieu rural



raison de leur carence d'éducation et de formation, mais surtout pour des raisons d'ordre culturel.

A travers leurs activités rémunérées et/ou non rémunérées (tâches domestiques, communautaires et professionnelles), les femmes participent activement à la vie économique et sociale, et à la lutte contre l'insécurité économique. La pauvreté demeure à cet effet une condition essentielle à l'éradication de toute forme de pauvreté. Aussi, les revenus des femmes procurent-ils dans de nombreux ménages les activités qui assurent la subsistance. Cependant, l'accès à un crédit auprès des institutions financières existantes (banques, sociétés d'habitat, etc.) demeure insuffisant et ne satisfait pas tous les besoins, notamment des plus vulnérables. Des activités économiques (agriculture, artisanat, petit commerce, etc.) existent au sein de cette population.



et une volonté des femmes des zones urbaines de l'intérieur du pays de participer à un système de micro – crédits.

Ces constatations impliquent les politiques et priorités suivantes :

- ♦ L'accélération de la croissance est le seul moyen sûr de générer les

ance - après 9 ans - les enfants entrent à l'école à un âge relative-  
pour un enfant sur quatre environ - et leur scolarité s'achève à partir  
14 ans. Moins de 50% des jeunes de 14 à 20 ans fréquentent l'éco-  
Les taux d'inscription sont faibles et les enfants des ménages pauvres

de les faciliter d'accès à l'éducation et à la formation. Le niveau d'instruction  
lément un handicap à l'emploi et à la formation. La promotion de la femme  
phénomène s'explique par le fait que les jeunes filles s'acquie-  
fois de leurs obligations scolaires et des tâches domestiques.  
traduit essentiellement par des résultats scolaires médiocres



Parmi les pauvres, le taux d'analphabétisme atteint 64%, mais même



## Le cycle primaire

Le nombre d'élèves scolarisés a augmenté de façon continue et se traduit de la manière suivante :

- ♦ la création de nouvelles écoles ;
- ♦ l'augmentation de l'effectif des enfants scolarisés qui sont passés de 16.841 pour l'année scolaire 1980-81 à 34.252 élèves pour l'année

## b) Les déperditions scolaires.

Le premier cycle du primaire, ainsi, plus présentées. Les filles, Elles sont surtout importantes à la fin du cycle primaire et le second cycle du secondaire et, à la fin du secondaire, où le taux de redoublement est assez prononcé. On avance dans la scolarité; et moins les filles sont scolarisées. L'éducation constitue de ce fait un facteur discriminatoire. On voit qu'un court séjour dans le système éducatif même si de dix ans d'ancienneté les statistiques scolaires tendent vers une nette amélioration (74% des filles sont scolarisées) mais lorsqu'elles sont scolarisées, elles ne restent pas longtemps dans le système éducatif. Les statistiques montrent que la scolarisation des filles est en constante augmentation.

frères et sœurs plus jeunes. Ce qui conduit souvent à des retards dans la scolarité et, à la longue, à une exclusion du système éducatif devenu très sélectif.

Ensemble plus d'un tiers des familles d'aujourd'hui ont vu leur fille aller à l'école. Ce qui est indéniable. Mais actuellement les familles d'aujourd'hui ne peuvent pas le faire passer à la scolarité de leurs filles. Encouragées par les difficultés socio-économiques (une jeune fille qui va à l'école contribue à l'amélioration du niveau de vie de la famille des jeunes frères et sœurs, etc.) mais aussi par la conscience collective de l'importance de la valeur de l'éducation pour les jeunes filles.

Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les cycles professionnels courts de formation. Elles représentent dans ces cycles de formation de type ménager 90% des filles.

Le taux d'alphabétisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

La formation consentie au niveau des cycles professionnels courts est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Les nombreuses femmes qui sont alphabètes.

Les femmes sont des femmes. Les nombreuses femmes en milieu rural et plus âgées de 40 ans.

Les vastes projets d'alphabétisation ont été lancés à partir de 1990 suite aux efforts soutenus pour l'éducation.

Les services publics ont initié un projet pilote d'alphabétisation pour les femmes. Il a permis de relever l'intérêt des femmes pour l'alphabétisation.

De 1991 à 1993 l'exécution du Programme National d'alphabétisation a permis de former 8000 adultes âgés de 16 à 30 ans.

Les femmes choisies pour bénéficier de ce programme ont été choisies parmi les populations urbaines et rurales. Mais en raison des abandons, retards et absences des populations, la cause des méthodes pédagogiques inadaptables et le manque de formation des formateurs ce programme a été interrompu en 1996. La priorité a été donnée à l'éducation des jeunes filles et

professionnelles courtes de formation. Elles représentent dans ces cycles de formation de type ménager 90% des filles.

C) Politique de réduction de l'analphabétisme

En dépit de gros efforts de la part des pouvoirs publics et des familles, les femmes restent dans la vie d'adulte en situation d'analphabétisme.

A Djibouti 56,9% des adultes sont alphabètes. Les femmes alphabètes sont surtout dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans.

C'est ce qui explique la réaction des pouvoirs publics et des familles pour l'éducation des femmes.

Des janvier 1991, le programme national d'alphabétisation touchant les adultes a été lancé.

De 1991 à 1993 l'exécution du Programme National d'alphabétisation a permis de former 8000 adultes âgés de 16 à 30 ans.

Les femmes choisies pour bénéficier de ce programme ont été choisies parmi les populations urbaines et rurales. Mais en raison des abandons, retards et absences des populations, la cause des méthodes pédagogiques inadaptables et le manque de formation des formateurs ce programme a été interrompu en 1996. La priorité a été donnée à l'éducation des jeunes filles et

des jeunes femmes avec pour objectifs la réduction du taux d'analphabétisme et l'acquisition de compétence de «savoir mieux vivre» afin d'améliorer leurs conditions de vie.

référé aux points 2 et 12 du programme d'action

Actuellement

populations, en particulier des femmes et des filles, et de leur permettre  
de participer plus efficacement au développement du pays, de  
sauvegarder l'environnement et de réduire par la pratique d'hygiène  
d'éducation sanitaire les taux de morbidité et de mortalité maternelle  
et infantile.

Les stratégies du programme se fondent sur les axes suivants :

- ◆ Dans le domaine de l'enseignement :
  - reformulation de la finalité de l'école et réforme des programmes afin d'accroître le taux de réussite aux examens, de réduire le taux de redoublement ;
  - amélioration des conditions matérielles de travail ; et

- ◆ Dans le domaine des ressources financières et matérielles :
  - augmentation de la contribution de l'Etat au budget de l'éducation ;

### 3.2.3. Perspective en développement des ressources humaines féminines

#### a) Objectif global :

Promotion des ressources humaines féminines par le développement des capacités intellectuelles et physiques chez les jeunes filles et les femmes.

#### b) Objectifs spécifiques

- ◆ Développer les compétences des jeunes filles et des femmes en matière d'éducation, de formation, et de recyclage et encourager l'accès des jeunes filles aux filières Techniques et Scientifiques.
- ◆ Promouvoir les talents créateurs des femmes dans tous les domaines culturels et économiques, et ce à travers des programmes concertés, technologiques et environnementaux.
- ◆ Ouvrir les horizons devant les jeunes filles en favorisant l'équilibre dans tous les domaines de création et d'activités sportives et culturelles.

#### c) Programmes

##### 1) Dans le cadre de l'enseignement

à réaliser

de l'enseignement.

suivi au service du Ministère de l'Éducation

de l'enseignement.

un plan d'action pour renforcer le maintien scolaire des jeunes filles, notamment dans les milieux urbains et ruraux et leur taux de scolarisation.

◆ Encourager les mères à opter pour des filières scientifiques et techniques dans les cycles du secondaire et du supérieur.

◆ Promouvoir le secteur d'activités scolaires dans le cadre d'un partenariat commissaire de district / ONG et institutions scolaires.

basé surtout dans les districts de Djibouti.

- ◆ Impliquer les ONG dans la réalisation des objectifs précités.



## 2) En matière d'Alphabétisation

- ◆ Accorder la priorité aux jeunes filles âgées 15 et 25 ans.

Organiser les cours d'alphabétisation sur les lieux du travail, si possible, en utilisant l'approche par l'alphabétisation. Appuyer les ONG qui contribuent efficacement à la réalisation du programme national d'alphabétisation, en particulier dans les districts de l'intérieur.

3) En matière

Augmenter le taux d'inscription des filles dans le système de la

formation professionnelle.

Réaliser des campagnes ciblant les filles et leurs parents

pour encourager les nouvelles filières

de formation professionnelle.

Assurer la présence des femmes dans le personnel d'encadrement

des centres de formations professionnelles.

- ◆ Augmenter le taux d'inscription des filles dans le système de la

formation professionnelle.

- ◆ Réaliser des campagnes ciblant les filles et leurs parents

pour encourager les nouvelles filières

de formation professionnelle.

- ◆ Assurer la présence des femmes dans le personnel d'encadrement

des centres de formations professionnelles.

..... ♦ Prendre des mesures initiatives pour encourager les fédérations et les organisations à ouvrir des sections féminines et à promouvoir le sport féminin.

n vue

- ♦ Réviser les dispenses dans les lycées.
- ♦ Entreprendre une action de sensibilisation pour la fin d'encourager la pratique du sport par les jeunes filles.

### 3.3. - Femme et santé

#### 3.3.1. - Situation diagnostic

Après l'accession du pays à l'indépendance, le Gouvernement a entrepris d'effectuer des progrès afin d'améliorer constamment la situation de la femme ivoirienne. Les réalisations de cette politique ont

consiste à empêcher la jeune fille d'avoir des rapports sexuels avant le mariage qu'elle doit contracter vierge.

L'excision est la forme la plus bénigne. Elle est à l'origine d'un rite de passage qui marque l'accession de l'enfant au monde adulte. Elle

consiste en l'ablation du clitoris et selon le cas, d'une partie ou de la

Elle serait, selon la tradition, un moyen de limiter la fertilité et de réduire

le passage de la douleur qui permettrait de mieux affronter les

leu de la maternité.

La circoncision, ou la sunna, est une pratique traditionnelle de la religion

qui consiste en un saignement suivi dans

certains cas par l'ablation partielle ou totale du clitoris.

La pratique des mutilations génitales féminines est généralisée à

l'ensemble de la population féminine. Plus de 99% d'enfants de sexe

féminin âgés de 7 jours à 8 ans et plus subissent l'excision ou

l'infibulation. C'est seulement l'âge auquel est pratiquée l'opération qui

varie selon les régions et l'appartenance ethnique.

Sur les 3 types de mutilations précédemment décrites, l'excision est la

forme la plus courante et représente 80% des mutilations pratiquées. La

sunna est la deuxième plus courante et représente 15%.

La circoncision est la moins courante et représente 5%.

Pour remédier à ces pratiques néfastes, la République de Djibouti a

adopté en 1995 une loi qui interdit et prévoit des amendes sévères

contre les formes de mutilation sexuelle. L'article 333 du Code Pénal

prévoit que « les violences dues à une mutilation génitale sont punies

de 5 ans d'emprisonnement et 100 000 francs

d'amende ».

Malgré l'existence de cette loi, les mutilations

continuent à être pratiquées. La Loi existe mais reste inappliquée. Et,

malgré l'existence de cette loi, les mutilations

continuent à être pratiquées. La Loi existe mais reste inappliquée. Et,

malgré l'existence de cette loi, les mutilations

continuent à être pratiquées. La Loi existe mais reste inappliquée. Et,

malgré l'existence de cette loi, les mutilations

continuent à être pratiquées. La Loi existe mais reste inappliquée. Et,

malgré l'existence de cette loi, les mutilations

continuent à être pratiquées. La Loi existe mais reste inappliquée. Et,

malgré l'existence de cette loi, les mutilations

continuent à être pratiquées. La Loi existe mais reste inappliquée. Et,

malgré l'existence de cette loi, les mutilations

continuent à être pratiquées. La Loi existe mais reste inappliquée. Et,

malgré l'existence de cette loi, les mutilations

À court terme, la sensibilisation des populations aux implications  
des maladies sexuellement transmissibles (MST) et de la circoncision  
de la circoncision masculine (avant l'an 2000) et à long terme  
de la restauration de la dignité et du respect de la femme et  
l'élevation de son rôle dans la société.

Le SIDA est en progrès constant en République  
Depuis 1986 les MST de Djibouti  
Les tranches d'âge  
ans.

Les MST classiques constituent actuellement un problème de  
santé publique en République de Djibouti.  
Cependant, malgré le risque d'être infecté par le virus du  
transmettre aux partenaires sexuelles, la population  
préservatif.

Ainsi, les projections faites à partir des données ex  
alarmantes. Elles montrent qu'en l'an 2000, Djibouti a  
entre 24 300 et 36 400 séropositifs, et entre 4 400 et 6 600

Les MST classiques constituent actuellement un problème de  
santé publique en République de Djibouti.

Les maladies sont aggravées par les obstacles socio-économiques.  
Les attitudes et pratiques favorisant le risque (ex. le khat, auquel  
s'adonnent de plus en plus de femmes).

santé liés à la reproduction Les propre

Les sanitaires engendrés par des conditions  
un faible niveau d'instruction et une  
pratique. Djibouti connaît des  
socio-économiques  
politique sanitaire limit

Les problèmes de santé de la mère et de l'enfant sont les plus importants.

#### • La Planification familiale

Les activités de planification familiale étaient peu développées en République de Djibouti.

En mars 1995, le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales a élaboré un Programme National d'Equilibre Familial dont le but est de rendre accessible et disponible des services de qualité, pour l'amélioration de la santé et du bien-être de la famille djiboutienne. Mais, ce programme n'a été que très partiellement exécuté.

Les activités de planification familiale sont donc récentes comme l'est la création de l'Association Djiboutienne pour l'Equilibre et la Promotion de la Famille (ADEPF). Au total, 6 centres de planification familiale opèrent à Djibouti, Ville (Farah, Had, Arhib, Der, El-Hagan, Martich, Bissou Pascal et Engueila).

Les enquêtes nationales de 1993 ont permis d'identifier les besoins en planification familiale et une autre enquête a été réalisée en 1994.

Un intervalle d'au moins 2 ans entre deux naissances est recommandé.

Les femmes interrogées préféreraient utiliser des méthodes contraceptives modernes.

Le taux de mortalité maternelle est élevé.

Le fort taux de mortalité maternelle est essentiellement dû à une fécondité élevée et des grossesses rapprochées, à l'anémie, à la malnutrition, à la prévalence élevée de l'anémie.

D'après une enquête réalisée en 1989 la probabilité de décès maternel est de 5%.

Le nombre de femmes mourantes de complications liées à l'accouchement s'élève à 1,353 pour cent mille naissances.

Les principales causes de mortalité maternelle sont : l'hémorragie (57.7%), l'éclampsie (19,1%), le choc septique (9,5%) et les autres (14.3%).

Les complications médicales sont dues : aux coutumes et pratiques traditionnelles (ex : les mutilations "génitales" féminines), le refus de la médecine moderne, l'absence des centres d'accouchements adéquats et retardés à l'hospitalisation.

D'autres complications proviennent également de l'insuffisance des grossesses, en suite de la dénutrition maternelle, aux prévalences et à des états pathologiques obstétricaux.

### 3.3.2. Objectifs du secteur sanitaire pour le développement des femmes en matière de santé

Au regard de ce diagnostic sanitaire de la femme d'houïtione, l'objectif

du Gouvernement en matière de santé sera de rendre effectivement

opérationnel les mesures suivantes :

efficace et capable de soutenir

le pays :

la population féminine à travers :

la

qualité des besoins prioritaires du groupe

des femmes afin de les amener à

prendre elles-mêmes à leur

responsabilité leur besoin de santé.

♦ Réduire le nombre de grossesses à haut risque et non désirées

♦ Réduire le nombre et la gravité des complications obstétricales et

maternelles, et diminuer le nombre des complications ob-

stétricales et maternelles intra-

hospitalières, et

♦ Rendre opérationnel le service d'éducation po-

puilaire afin de permettre d'assurer toutes ses activités d'IEC en

vue de la santé reproductive.

♦ Stratégie du Gouvernement en la matière

concernant la sensibilisation des populations à se prendre en charge à travers

une politique de recouvrement des coûts. A cet égard, le Gouvernement

mesurera l'impact de la participation de celles-ci au coût de santé grâce

à des études. Cela lui permettra entre autres, d'évaluer l'importance de

cette participation et de l'intégration dans le financement des services de

santé.

Dans le domaine institutionnel, le problème le plus aigu étant celui des

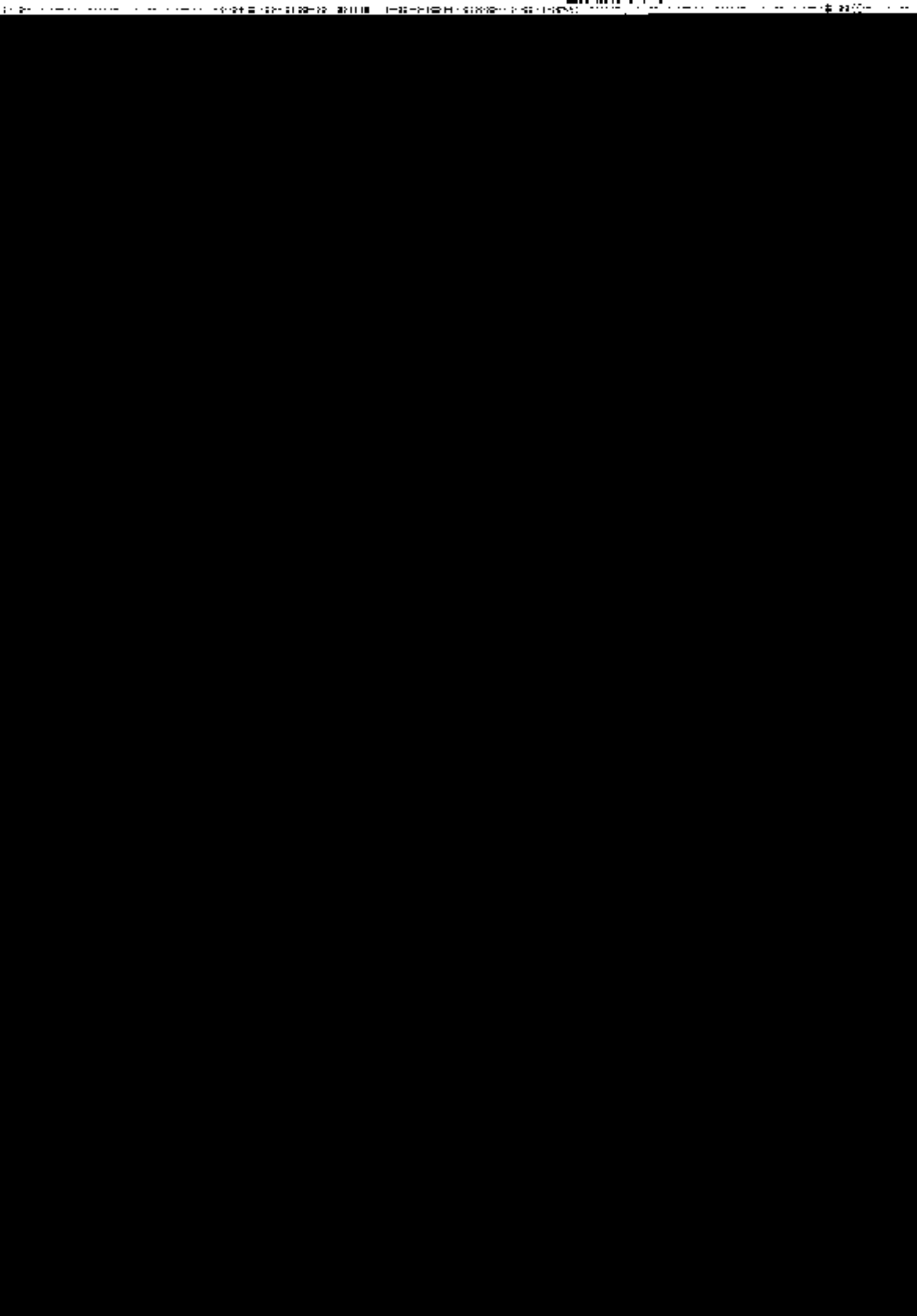
ressources humaines, l'issue des études sur l'importance de la

participation des populations au financement des coûts de santé doit

permettre d'évaluer les possibilités d'offrir des contrats locaux aux

professionnels de la santé. Néanmoins, le Gouvernement veillera à une

meilleure affectation des ressources humaines actuellement disponibles.









à la santé de la femme et de l'enfant, à la promotion de l'emploi féminin dans de nombreux domaines d'activités urbaines et rurales et à l'auto-

communauté elle-même et de la satisfaction des besoins essentiels pour lutter efficacement et durablement contre la pauvreté et l'exclusion.

Monsieur Ismaïl Omar Guellah, nommé, en mai 1999, au poste de Premier Ministre du Gouvernement et fixé à la présidence du Conseil, a été nommé, en septembre 1999, au poste de Premier Ministre et chargé de la présidence du Conseil.

Depuis l'élection de son Excellence, Monsieur Ismaïl Omar Guellah, au poste de Premier Ministre de la République et Chef du Gouvernement, un Décret portant remaniement des membres du Gouvernement et leurs attributions, a créé un Ministère

En marge des mécanismes institutionnels, il est à noter que depuis l'indépendance du pays, le Gouvernement a affiché sa volonté. A cet effet, il a pris l'initiative de promouvoir l'émancipation de premier rang desquelles se trouvent la création de nombreuses institutions (UNEF). Cette institution, l'Union Nationale des Femmes, a notamment le paragraphe s'est engagée dans des actions de la femme à travers la formation des femmes dans le domaine professionnel et infantile et l'élimination des mutilations génitales féminines et l'intensification des programmes d'alphabétisation des femmes.

### 3.4.2: Les objectifs prioritaires à réaliser, pour la promotion de la femme

- Le renforcement des structures de la promotion de la femme et leurs capacités de gestion par le développement de liens institutionnels entre tous les partenaires que sont les populations en général, les femmes en particuliers, les services techniques, les autorités, les organismes d'aide publics ou privés, la formation des femmes en gestion de leurs activités, et de l'organisation des femmes pour un meilleur rendement, les renforcements du Ministère Délégué chargé de la Promotion de la Femme, du Bien-Etre Familial et des Affaires Sociales, le développement des structures associatives et l'amélioration de la participation de la femme à tous les niveaux de la vie économique, la promotion des hommes et des femmes pour le développement de la mentalité et d'attitude à l'égard de la femme, la participation des femmes aux exercices de planification et de programmation nationale en passant par leur structuration et l'encadrement afin de faciliter leur encadrement, la promotion de l'éducation de base et de l'éducation de la femme avec la prise en compte des situations spécifiques de la femme, la promotion de la formation et de l'alphabétisation, et le renforcement de la protection sanitaire de la femme et de son environnement par le développement des structures de

promotion économique de la  
ents. par l'adaptation des

Le renforcement de la protection et  
femme par l'application des lois et

- ♦ "La représentation de la femme au niveau international  
l'engagement du Gouvernement dans les conventions internationales  
relatives à la promotion de la femme.

### 3.4.3. Stratégie pour la poursuite des objectifs

D'une manière générale, en matière de promotion de la femme,  
Gouvernement entend susciter la participation sans réserve de  
hommes et des femmes au développement.

Il ne s'agit pas seulement d'une question de principe, mais surtout  
d'efficacité. La femme doit donc être considérée à la fois comme agent  
et bénéficiaire des actions de développement.

La stratégie préconisée vise à créer un environnement favorable à  
femme par :

- ♦ le renforcement et la création des institutions nationales
- ♦ l'élimination des contraintes d'ordre socio-culturel, juridique  
(global et technique), et économique

es : 30000 au programme approuvé, dialogues et ateliers de planification de la promotion de la femme.  
Terminés.

3.1.4. Promotion de la femme et de son rôle dans le développement  
promotion de la femme

a) Objectifs globaux

de la femme rurale et  
dans le cadre de  
rable.

1. Instaurer les politiques de promotion des catégories des femmes et l'approche globale du développement.
2. Faire valoir les potentialités...



- ◆ appuyer le rôle des ONG et leur implication dans la réalisation des objectifs nationaux ciblant la femme et la famille,
- ◆ œuvrer à diffuser et à enraciner les valeurs associatives dans les

milieux des enfants et des jeunes

- ◆ élaborer un programme de formation des ONG de développement communautaire et de la famille.
- ◆ former les cadres ONG en matière de
  - Technique de planification
  - Stratégie de Communication
  - Technique de Com

### 7) Les Catégories Spécifiques

- ◆ renforcer les activités d'information ( tout en insistant sur les acquis et les c
- ◆ intensifier les programmes de vi
- ◆ encourager les femmes au foyer dans
- ◆ encourager les ONG à encadrer les leur profit des assistances en moyer
- ◆ écouler leurs produits,
- ◆ donner la priorité aux femmes dans
- ◆ aider les femmes en situation dif

### 8) La femme dans la famille.

renforcer davantage les Droits de la Famille et le code de la Famille (si l'Assemblée Nationale).

renforce les "facilités" de la famille - à annuler un logement  
 points aux crédits pour un même - Notamment en favorisant l'accès  
 logement

◆ Elaborer un Plan d'Action National au faveur de la femme

### 9) la femme émigrée:

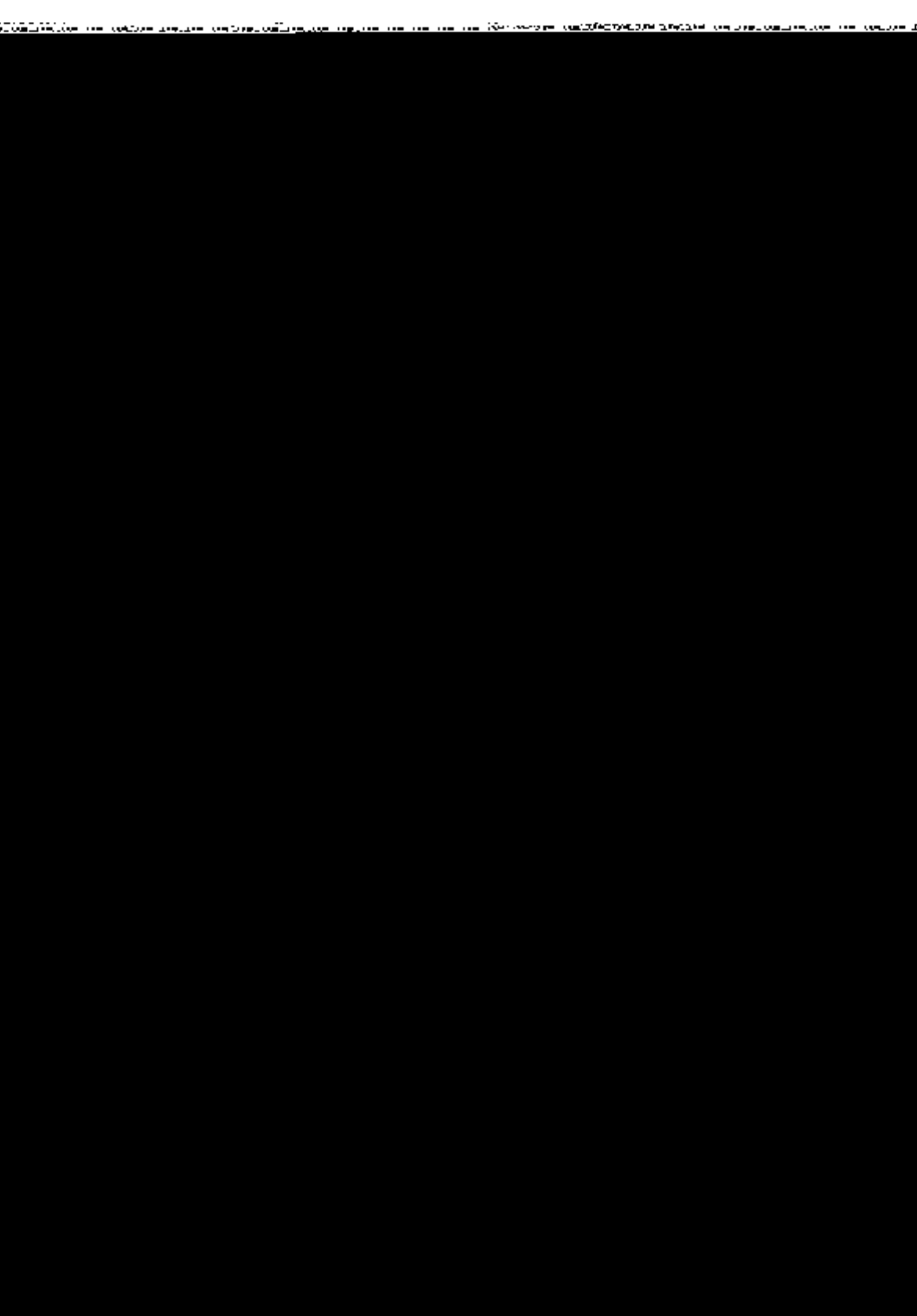
Aider les femmes émigrées à monter des projets dans leurs pays  
 d'organ



### 3.5. Femmes et économie

#### 3.5.1. Bilan – Diagnostic

La structure de l'économie djiboutienne est essentiellement axée sur le secteur tertiaire qui représente plus des 2/3 du PIB. Cette prépondérance du secteur tertiaire demeure favorisée par la position géographique stratégique, des infrastructures de transports modernes (port, aéroport, chemin de fer), un système de télécommunications performant, un système bancaire très libéral et sans restriction, mais surtout par l'importance du trafic des activités primaires et secondaires avec la Somalie. Par ailleurs, les secteurs tertiaire et secondaire s'affirment par leur faible développement et représentent respectivement 2,5% et 1,5% du PIB. Cette faible contribution est principalement due à la rareté des ressources humaines, à la rareté du sol, à la rareté des ressources naturelles et à la prépondérance des secteurs tertiaire et secondaire. L'une des principales causes de l'économie djiboutienne réside dans l'existence d'un taux de chômage élevé de la population sédentaire. Le taux de chômage des hommes et des femmes est plus élevé que le taux de chômage des hommes et des femmes. Le taux de chômage des hommes est de 58,5% et celui des femmes de 52,5%. Le taux de chômage des hommes est de 66,5% pour les hommes et de 48,7% pour les femmes. Le taux de chômage des hommes est de 16,4% et celui des femmes de 16,4%. Et seulement 16,4% des femmes âgées de 15 ans et plus occupent un emploi à Djibouti. On constate également que





hommes sur le marché du travail. Beaucoup de femmes qui occupent des emplois rémunérés doivent faire face à des obstacles qui les empêchent de réaliser pleinement leur potentiel. Seule une minorité ayant poursuivie des études supérieures jouit d'une situation professionnelle similaire à leurs homologues masculins.

Depuis l'indépendance du pays en 1977, d'énormes progrès ont été réalisés, qu'il s'agisse de la scolarisation des jeunes ou encore de l'insertion des femmes dans le marché de l'emploi particulier dans l'administration. En effet, dans la catégorie de la Fonction Publique, elles représentent 18,8% de la population salariée de ce secteur. Une certaine tendance est à noter dans le corps de la magistrature où elles représentent 10% de l'effectif total. Au niveau de l'audiovisuelle on constate des progrès importants concernant les jeunes femmes occupant des postes de responsabilité de programme ou présentatrice. On constate actuellement que la haute administration pourvue par des femmes. Cette situation





La part des femmes dans la population active ne cesse de s'accroître (48,7%) et pourtant elles assurent davantage les tâches ménagères et tous les travaux d'intérêt communautaire. Si bien qu'actuellement, le revenu des femmes est devenu un apport indispensable dans les dépenses des ménages.

Dans le secteur informel, on constate que de plus en plus de femmes se lancent dans des activités indépendantes ou créent leur propre entreprise. Cependant pour la grande majorité, leurs opportunités d'appréhender les potentialités du marché ou tout simplement de

général à leur niveau  
nive par conséquent leur.

général des récentes supplémentaires  
d'instruction. Ce goulot d'étranglement





nel passe par un regroupement de  
es différentes branches d'activités  
favorables à la  
révitalisant les  
d'industrie de

remmes par le  
accès aux crédits

développement

Developper le potentiel économique des femmes conformément de  
statations économiques et sociales

projets et ce par

er leur accès aux

de financement

cadrement

femme (urbaine ou rurale) pour

opportunités de financement au

s (fonds social de développement, ADE, IP, projet de

itation, etc

procement de la vulgarisation agricole féminine

à femme

ition des

♦ La promotion du secte  
emmes entrepreneurs

promotion du secteur privé et du secteur info  
rganes d'encadrement (Chambre de Com  
Djibouti); et

♦ L'initiation des jeunes en gestion p  
promotion du secteur informel et les condi  
par la création de micro réalisations.

3.5.3. Perspectives : Femmes  
économique

a) Objectifs globaux

b) Objectifs spécifiques

Encourager et assister les femmes à mo

♦ l'adoption des mesures nécessaires p  
crédits,

♦ la diversification des s

♦ la formation du persob

♦ la réalisation d'un gu

♦ informer de ses droit

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

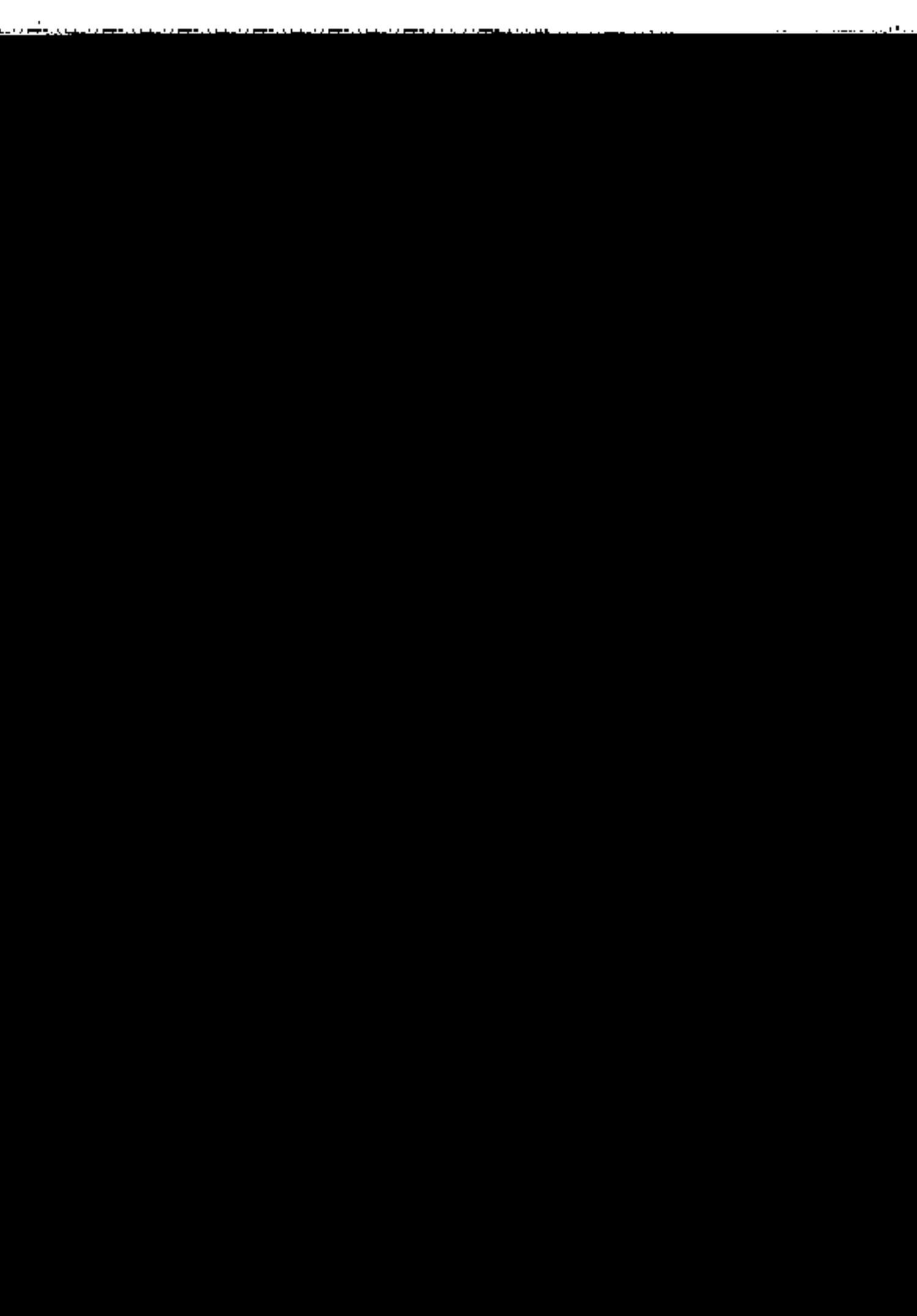
♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

♦ la formation des femmes

l'encadrement des femmes et le renforcement de la  
femmes rurales dans les ONG





# STATISTIQUES DE BASE

## DEMOGRAPHIE / GEOGRAPHIE

### Indicateurs

Superficie (EDJ-1991)	23 000 km <sup>2</sup>	Superficie Populaire	
Population (EDJ-1991)	520 000 habitants	Superficie Populaire	
Superficie agricole cultivable	10 000 hectares	Superficie Populaire	
Superficie agricole cultivée	900 hectares	Superficie Populaire	
Taux de croissance démographique annuel (EDI-1991)	6%	Superficie Populaire	
• Croissance migratoire	3%	Superficie Populaire	
Répartition de la population (EDI-1991)			
♦ Zone urbaine	76%	Superficie Populaire	
♦ Djibouti - Ville	65%	Superficie Populaire	
♦ Zone rurale	24%	Superficie Populaire	
Taille moyenne d'un ménage (enfants + femme)			
Taille moyenne d'un ménage selon le sexe du chef de ménage			
♦ Masculin	7,0	Superficie Populaire	
♦ Féminin	5,8	Superficie Populaire	
Taille moyenne d'un ménage selon le milieu			
♦ Zone urbaine		Superficie Populaire	
♦ Djibouti - Ville		Superficie Populaire	
♦ Zone rurale		Superficie Populaire	

Sources : EDI-1991

# EDUCATION

Valeurs		Indicateurs	
		Taux brut de scolarisation :	
		Primaire	42
		Premier Cycle Secondaire	11
		Second Cycle Secondaire	3
		Taux d'analphabétisme des adultes (1996) :	
		Homme	26
		Femme	56
		Total	42

# SANTÉ

Indicateurs	Valeurs
Espérance de vie à la naissance	
Hommes	48 ans
Femmes	
Mortalité maternelle	740 / 1000 naissances
Mortalité infantile	106 / 1000 naissances
Hospitalisation	509 (606 Djibouti ville)
Médecin	6.000 (17.000 soins des médecins expatriés)
Pharmacien	120.000 Djibouti ville
	130.200 habitants/ Dentiste
	5.500 habitants/ infirmier Diplômé d'Etat
Connaissances des méthodes modernes (%)	
♦ Femmes	32,5%
♦ Utilisation effective	26%
Part du budget de la santé dans le budget national	4,06%

Base de données PNUD/PNUAP

# EMPLOI

Indicateurs	Valeurs
Population active	62%
Population active occupée	
♦ Hommes	37,3%
♦ Femmes	16,4%
Population active par secteur	
♦ Primaire	2,5%
♦ Secondaire	8,5%
♦ Tertiaire	89%
Taux de chômage	
♦ Hommes	52,5%
♦ Femmes	66,3%

Sources EDAM-IS 1996

# ECONOMIE

Indicateurs	Valeurs
Croissance du PIB	
PIB par grands secteurs (2007, net des dépréciations)	
Agriculture	12,73%
Industrie	17,90%
Services	68,06%
PIB par grands secteurs (2007, net des dépréciations, prix courant)	
Agriculture	12,73%
Industrie	17,90%
Services	68,06%
Droits et taxes sur importation	

## Principaux documents consultés

Situation de la femme à Djibouti : Rapport National préparé par l'Institut National de la Statistique pour la quatrième Conférence Mondiale sur les femmes.



Ministère de l'Éducation, de la Formation et du Travail  
 Chargé de la Promotion de la Femme,  
 du Bien Être Familial et des Affaires Sociales

Synthèse des résultats de l'évaluation nationale de la mise  
 en œuvre des plates formes de Bejjina

La République de Djibouti a engagé des actions de promotion de la femme et de l'égalité de genre. Cependant, les mécanismes nationaux chargés de promouvoir la promotion de la femme n'ont pas été immédiatement créés. La République de Djibouti a entrepris des actions en faveur de l'intégration de la femme dans le développement national. Ces actions ont été présentées lors de la conférence.

L'ampleur des efforts consentis dans ce domaine nous allons nous occuper de 12 problèmes les plus préoccupants retenus dans le programme et procéder à une évaluation point par point.

Pauvreté

Actions proposées dans le	Mesures entreprises ou programmées
secteur en faveur des femmes	La République de Bejjina a adopté des mesures de promotion de la femme et de l'égalité de genre. Ces actions ont été présentées lors de la conférence. Les actions ont été présentées lors de la conférence. Les actions ont été présentées lors de la conférence.
programmes nationaux	Les actions ont été présentées lors de la conférence. Les actions ont été présentées lors de la conférence. Les actions ont été présentées lors de la conférence.
programmes	Les actions ont été présentées lors de la conférence. Les actions ont été présentées lors de la conférence. Les actions ont été présentées lors de la conférence.

**Point 2 Education**

Mesures proposées dans le programme d'action de la Conférence de Beijing	Mesures entreprises ou programmées (*) par le Gouvernement dans le secteur en faveur des femmes
<p>◆ Assurer, d'ici à l'an 2005, l'accès de tous à l'enseignement de base et permettre à 80% au moins des enfants d'âge scolaire d'achever leurs études</p>	<p>L'éducation, une des priorités de premier ordre de l'action du Gouvernement. La préparation des Etats Généraux de l'éducation en cours permettra de fixer les</p>
<p>◆ Assurer de discrimination "entre" les</p>	<p>◆ Assurer aux filles et aux garçons un accès égal à l'enseignement primaire et</p>
<p>Dans les zones rurales, rapprochement de l'école de la population rurale et création de cantines</p> <p>* Création d'un mécanisme de suivi au service du Ministère de l'Éducation Nationale afin de sensibiliser à l'éducation de la petite fille et de la jeune fille.</p> <p>* Elaboration d'un plan d'action pour renforcer le maintien scolaire des jeunes</p>	<p>et améliorer leur "taux" de</p> <p>ger les jeunes filles à opter</p> <p>filières scientifiques, et</p> <p>dans les cycles du secondaire</p> <p>leur.</p> <p>en place d'un projet limité</p> <p>étatisation touchant 1000</p> <p>contre l'intérêt réel des femmes</p> <p>bétisation).</p> <p>exécution du programme</p> <p>à 8000 adultes</p> <p>opistes parmi les</p> <p>aines et</p> <p>ucation des</p> <p>emmes avec</p> <p>n du taux</p> <p>uisition de</p>
<p>◆ Réduire au moins de moitié par rapport à 1990 le taux d'analphabétisme féminin, en particulier chez les femmes vivant dans les zones rurales, les migrantes, les réfugiées, les femmes déplacées dans leur propre pays, national d'origine et les femmes handicapées.</p>	<p>◆ Réduire au moins de moitié par rapport à 1990 le taux d'analphabétisme féminin, en particulier chez les femmes vivant dans les zones rurales, les migrantes, les réfugiées, les femmes déplacées dans leur propre pays, national d'origine et les femmes handicapées.</p>
<p>Alphabétisation</p> <p>âgés de 16 à</p> <p>populations analpha</p> <p>rurales</p> <p>* Priorité donnée</p> <p>jeunes filles et des</p> <p>pour objectifs la</p> <p>d'analphabétisme</p> <p>compétence.</p>	<p>Alphabétisation</p> <p>âgés de 16 à</p> <p>populations analpha</p> <p>rurales</p> <p>* Priorité donnée</p> <p>jeunes filles et des</p> <p>pour objectifs la</p> <p>d'analphabétisme</p> <p>compétence.</p>

Depuis 1996 : mise en place d'un vaste programme d'alphabétisation

notamment ten milieu urbain et rural pour 6400 femmes.

Mais il n'existe pas de programme d'alphabétisation spécifique pour les réfugiées ou les femmes handicapées.

profit des systèmes. A priori il n'existe pas de discrimination de formation non dans les systèmes d'enseignement de discriminateurs, y compris pour la formation y compris dans la formation professionnelle, notamment professionnelle. L'orientation des jeunes dans les domaines scientifiques et (filles et garçons) se fait en fonction de leur choix et de leurs résultats.

◆ Mettre d'enseigne

Les garderies d'enfants: Les garderies existantes sont privées non payées.

concevoir des systèmes d'enseignement et de formation et des femmes souples afin de permettre femmes de recevoir une éducation à l'âge.

L'alphabétisation fonctionnelle semble répondre tout à fait à cet objectif

### 3. Santé

Mesures proposées dans le

Mesures entreprises ou programmées

gouvernement dans le  
cadre de la Politique Nationale

la Politique Nationale  
(mars 1995)  
exécution d'un projet

programme d'action de la Conférence  
de Beijing

(\*)  
se

◆ Elaborer et mettre en œuvre des programmes de santé tenant compte des besoins spécifiques des femmes. Mise en



**Point 5 Conflits armés et autres type de conflits**

Mesures proposées dans le programme d'action de la Conférence de Beijing	Mesures entreprises ou programmées (*) par le Gouvernement dans le secteur en faveur des femmes
<p>Le Gouvernement devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Renforcer la participation des femmes aux travaux de maintien de la paix et de la sécurité.</li> </ul>	<p>En République de Djibouti, les femmes exercent les métiers de soldat et de policier, ou participent dans aux activités de la sécurité.</p>
<p>Le PNUD finance le projet DJI/96/013 « Programme de réhabilitation et de</p>	<p>Les Gouvernements, les internationaux et les O.N.U. ont financé les recherches sur la Paix</p>
<p>pour permettre l'organisation des femmes aux réfugiés. Le personnel de mise en œuvre et</p>	<p>et de prendre en compte les besoins des femmes dans les activités de</p>
<p>de réhabilitation et de réinsertion sociale des réfugiés. Le personnel de mise en œuvre et</p>	<p>de réhabilitation et de réinsertion sociale des réfugiés. Le personnel de mise en œuvre et</p>

**Point 6 Participation à la vie économique**

Mesures proposées dans le programme d'action de la Conférence	Mesures entreprises ou programmées (*) par le Gouvernement dans le secteur en faveur des femmes	Mesures entreprises ou programmées (*) par le Gouvernement dans le secteur en faveur des femmes
<p>À la fonction publique, il n'existe pas de discrimination entre les hommes et les femmes pour la rémunération. On peut dire qu'en République de Djibouti le principe du travail égal ou de travail égal salaire est respecté.</p>	<p>À la fonction publique, il n'existe pas de discrimination entre les hommes et les femmes pour la rémunération. On peut dire qu'en République de Djibouti le principe du travail égal ou de travail égal salaire est respecté.</p>	<p>◆ Adopter et veiller à la mise en œuvre d'un principe de travail égal ou de travail égal salaire.</p>



◆ Les services nationaux et internationaux de statistiques devraient :

- collaborer avec les analystes pour présenter des données ventilées par sexe
- améliorer la collecte de données permettant d'évaluer la situation chez les femmes et les hommes.

Création d'un Ministère chargé de la Promotion de la Femme, du Bien Etre familial et des Affaires Sociales

- \* Programmation d'études et d'enquêtes thématiques ou sectorielles : santé, éducation, formation, gouvernance, sport, culture, économie, commerce, services (éducation), etc. Le rôle de la femme, les contraintes, et les priorités en matière d'accès à l'emploi et à

**Point 9 Droits fondamentaux:**

**Mesures proposées dans le programme d'action de la Conférence de Beijing**

**Mesures entreprises ou proposées (\*) par le Gouvernement**

◆ Ratifier les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme notamment la "Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des

La République de Djibouti a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes depuis le 18 Novembre

détaillé en matière de droits de la personne humaine afin de sensibiliser l'opinion aux droits des femmes.

des femmes animée par des artistes qui sera opérationnelle à partir du mois de septembre 1999.

◆ Diffuser des informations sur les mécanismes existants pour remédier aux violations des droits de l'homme.

\* Activités programmées par le Ministère Délégué chargé de la Promotion de la Femme, du Bien Etre familial et des Affaires Sociales.

◆ Créer des institutions nationales de défense des droits fondamentaux des femmes ou renforcer les dispositifs existants.

\* Prévisions de création d'une Commission Nationale " Femmes et Familles ", placée sous l'autorité du Ministère Délégué chargé de la Promotion de la femme (voir point 6).

◆ Ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant ou y adhérer et en faire respecter les dispositions.

La République de Djibouti a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant (le 6 Déc. 1990).

◆ Passer en revue leur législation nationale et abroger les lois discriminatoires à l'égard des femmes.

\* Activités programmées par le Ministère Délégué chargé de la Promotion de la Femme

• Dispenser aux agents de la Fonction Publique un enseignement et une formation en matière de droits de la personne humaine mettant l'accent sur les droits des femmes

\* Mesure très intéressante mais qui semble difficile à réaliser faute de moyens techniques et financiers.

• Veiller à ce que les femmes puissent, à égalité avec les hommes, accéder à des emplois dans les tribunaux, les services de police et les établissements

Il n'existe pas discrimination entre les sexes dans les secteurs mentionnés. La cour Suprême de Djibouti est présidée par une femme : 27 % du corps de la magistrature est représenté par des femmes. Les femmes occupent des postes d'avocats et de notaires.

**Point 10**

**Médias**

**Mesures proposées dans le**

**Mesures entreprises ou programmées**

la participation des femmes : un pied d'égalité.

\* Le Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de la Femme, du Bien-Etre Familial et de l'Environnement, s'est fixé comme objectif de ces trois (3) ans.

formation destinées aux femmes.

◆ Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'information

**Environnement et développement**

**Mesures proposées dans le plan d'action de la Conférence de Beijing**

**Mesures entreprises ou programmées (\*) par le Gouvernement dans le secteur en faveur des femmes**

aux femmes la possibilité de participer à la prise des décisions (Comité Technique pour l'environnement) confiées à tous les niveaux.

◆ Réduire les risques que courent les femmes du fait de menaces écologiques connues.

à même l'ONG d'exécuter un projet sur l'assainissement.

Le projet précédemment mentionné a été financé en partie à cette mesure.



▲ Faciliter et accroître l'accès des femmes à l'information et à l'éducation  
sont menées (brochures, journées de sensibilisation, ...), mais plus ne sont pas

De nombreuses actions de sensibilisation à l'information et à l'éducation

robes sur les femmes

◆ Promouvoir la recherche sur les femmes et l'environnement.

\* Action non programmée par manque de moyens.

Point 400000 à fillette

Programme d'action de la Conférence de Beijing

mesures entreprises ou programmées (\*) par le Gouvernement dans le secteur en faveur des femmes

◆ Promouvoir et appliquer les législations sur l'âge

\* Le projet de loi portant Code de mariage légal minimum du mariage dernier si nécessaire

lever de mariage à 18 ans.

↑ Encourager les efforts  
Un autre aspect des  
les valeurs des filles  
préjudiciables aux  
l'application de  
(Gouvernement)

es pour la promotion de l'économie des femmes

ments et la coopération est entrée en vigueur

de coopération avec les autres pays

de mariage

partenaire

Organisme

La République de Djibouti

l'admission à l'emploi

l'élimination de toutes les formes

discrimination à l'égard des femmes

Le droit de la République de la Convention

l'exploitation ainsi que le respect de

droits économiques, sociaux et

culturels dans les limites des ressources

du pays.

l'article 333 du Code Pénal Djiboutien de

protège les femmes et les filles

contre les mutilations génitales et prévoit

des peines importantes à l'égard de ces